



## Communiqué de presse

58/20

Montreuil, le 10 juin 2020.

### **Pendant le Ségur de la Santé, le gouvernement publie le décret de la honte !**

---

Le gouvernement a publié, ce Mercredi 10 juin, un décret qui limite à 40% des effectifs en personnel dans les établissements, l'attribution de la prime dite « COVID ».

Le versement de celle-ci annoncée à grands renforts médiatiques devait soi-disant reconnaître l'investissement et le dévouement des professionnels de la santé et de l'action sociale, qui sont en première ligne et applaudis tous au long de la crise sanitaire.

Au final ce dispositif ne s'adressera qu'à quelques-unes et uns d'entre eux au vu des multiples critères pour l'obtenir, ceci à l'inverse de ce qu'avait promis le gouvernement.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale dénonce l'insupportable double langage du Président de la République et du Ministre des Solidarités et de la Santé.

Alors que se sont engagées les discussions dans le cadre du « Ségur de la Santé » qui vise à aller « vite et Fort », la CGT constate que ce gouvernement ne tient pas ces engagements et au contraire « va vite et fort » une fois de plus. Ces inégalités et cette injustice provoquent ainsi une colère supplémentaire auprès des personnels qui se sentent à nouveau floués.

Les professionnels de la santé et de l'Action sociale privé et public sont déterminées et mobilisés à s'exprimer dans les prochains jours pour signifier leur ras le bol de toutes les turpitudes dont elles et ils font l'objet depuis des années.

**Nous appelons l'ensemble des salarié.es, agent.es, usager.es à agir par la grève et la manifestation, partout sur tout le territoire, en rejoignant les actions proposées par CGT le mardi 16 juin 2020 afin d'élever le rapport de force nécessaire pour que ce gouvernement ENFIN répondent à leurs légitimes revendications.**

---

▪ [www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr)

▪ [sg@sante.cgt.fr](mailto:sg@sante.cgt.fr) ▪ Tél : 01.55.82.87.49 ▪ Case 538 ▪ 263 rue de Paris ▪ 93515 Montreuil CEDEX